

Comment la recherche peut-elle éclairer l'action publique ?

Policy Dialogues

Agence française de développement

Dialogues de politiques publiques

La collection Dialogues de politiques publiques (DPP) vise à nourrir le débat sur les enjeux du développement en articulant analyse et action. Elle valorise les travaux de recherche conduits par l'Agence française de développement et ses partenaires, et en tire des enseignements opérationnels pour éclairer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence française de développement et de ses partenaires.

Public Policy Dialogues

The *Public Policy Dialogues (DPP)* series aims to foster debate on development challenges by bridging analysis and action. It showcases research conducted by the Agence française de développement (AFD) and its partners, and draws out operational insights to inform the design, implementation, and evaluation of public policies.

The views expressed in this publication are those of the author(s) and do not necessarily reflect those of the Agence française de développement (AFD) and its partners.

Comment la recherche peut-elle éclairer l'action publique ?

Auteur

Pierre Jacquet

Résumé

Le rôle le plus important de la recherche en économie pour guider les politiques publiques n'est pas dans la vision instrumentale de la recherche, très répandue. La prétention de produire des "solutions clé en main" peut engendrer des attentes excessives et risque de déboucher sur une perte de confiance dans la science et sur une impasse démocratique, en donnant une apparence de neutralité technique à des choix profondément politiques. La réponse ne passe pas seulement par plus de science, mais par un renforcement du politique et par le développement d'une fonction de médiation conçue comme un métier à part entière, distinct de celui du chercheur et de celui du décideur. Cette médiation doit synthétiser sans simplifier, exposer la diversité des controverses, et favoriser un débat public éclairé entre chercheurs, décideurs et citoyens. L'auteur conclut en appelant à construire délibérément un écosystème à quatre composantes – recherche, médiation, décideurs, public –, et voit dans le projet Savoirs Eco en Tunisie une illustration concrète de cette ambition, transposable aux politiques de coopération internationale.

Mots-clés

recherches, sciences sociales, méthodologie, action publique, analyse des politiques publiques

Note

Ce texte approfondit une présentation faite à Tunis le 9 décembre 2025 dans le cadre de l'événement annuel du projet Savoirs Eco en Tunisie. L'auteur remercie Axel Gastambide, Alexis Ghosn, Baptiste Pain et les participants à cet événement.

Version originale

Français

Date de publication

Juin 2026

Biographie de l'auteur

Pierre Jacquet, Ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées, est membre du Cercle des Économistes et professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Il a présidé entre 2012 et 2022 le Global Development Network (GDN), une organisation publique internationale dont le siège est à New-Delhi (Inde) et dont la mission est de renforcer les capacités de recherche en économie et en sciences sociales dans les pays en développement. Il était auparavant chef économiste (2002-2012) de l'Agence française de développement (AFD), directeur exécutif de l'AFD en charge de la stratégie (2002-2010), et, avant 2002, directeur-adjoint de l'Institut français des relations internationales (Ifri) et rédacteur en chef de la revue trimestrielle *Politique Etrangère*. Il a été de 1994 à 2012 professeur d'économie internationale et président du département d'économie, gestion et finances de l'École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) où il enseigne depuis 2013 un cours de politique économique. Il est membre du Conseil d'Administration de la Fondation Fyssen, président du conseil scientifique de la fondation FARM, membre du Comité scientifique du Crédit Agricole et non-résident fellow du Center for Global Development (CGD, Washington). Il est notamment co-auteur du manuel *Politique économique* (De Boeck Supérieur, 5ème édition 2021, nouvelle édition en 2026)

Abstract

The most important role of economic research in guiding public policy does not lie in the instrumental vision of research, which is very widespread. The claim to produce “turnkey solutions” can generate excessive expectations and risks leading to a loss of trust in science and to a democratic impasse, by giving an appearance of technical neutrality to choices that are profoundly political. The answer does not lie only in more science, but in a strengthening of politics and in the development of a mediation function conceived as a profession in its own right, distinct from that of the researcher and that of the decision-maker. This mediation must synthesize without oversimplifying, expose the diversity of controversies, and foster an informed public debate among researchers, decision-makers, and citizens. The author concludes by calling for the deliberate construction of an ecosystem with four components — research, mediation, decision-makers, and the public — and sees the Savoirs Eco project in Tunisia as a concrete illustration of this ambition, one that can be transposed to international cooperation policies.

Keywords

research, social sciences, methodology, public action, public policy analysis

Original version

French

Publication Date

June 2026

Author's biography

A career high civil servant, Pierre Jacquet is a member of the Cercle des Économistes and a professor at the École Nationale des Ponts et Chaussées. From 2012 to 2022, he was the Executive President of the Global Development Network (GDN), an international public organization headquartered in New Delhi, India, whose mission is to strengthen research capacities in economics and the social sciences in developing countries. He was previously Chief Economist of the Agence française de développement (AFD) from 2002 to 2012, Executive Director of AFD in charge of strategy from 2002 to 2010, and, before 2002, Deputy Director of the French Institute of International Relations (Ifri) and Editor-in-Chief of the quarterly journal *Politique Étrangère*. From 1994 to 2012, he was Professor of International Economics and Chair of the Department of Economics, Management and Finance at the École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), where he has taught a course on economic policy since 2013. He is a member of the Board of Directors of the Fyssen Foundation, a former Chair of the Scientific Council of the FARM Foundation, a member of the Crédit Agricole Scientific Committee, and a non-resident fellow at the Center for Global Development (CGD) in Washington, D.C. He is notably co-author of the textbook *Economic Policy* (De Boeck Supérieur, 5th edition, 2021, new edition forthcoming in 2026).

Faits saillants	5
1. Introduction	4
2. Politique économique et recherche vont de pair	8
3.. Les limites de la vision instrumentale de la recherche	10
4. Restaurer les conditions d'un débat éclairé : la fonction de médiation	12
5. Conclusion	14
6. Recommandations	15

Faits saillants

La recherche éclaire l'action, mais ne la remplace pas

La recherche en économie ne produit pas des « solutions clé en main » directement applicables aux politiques publiques. Elle permet d'éclairer les choix, d'explicitier les arbitrages, d'identifier les risques et de nourrir la décision. Mais la définition des priorités, la hiérarchisation des objectifs et la conduite de l'action relèvent du politique. Confondre expertise scientifique et décision publique risque de masquer des choix profondément politiques sous une apparence de neutralité technique.

La médiation entre recherche et décision doit devenir un métier à part entière

Pour que la recherche contribue réellement au débat public, il ne suffit pas de produire davantage de connaissances. Il faut organiser une fonction de médiation capable de synthétiser sans simplifier, de rendre accessibles les résultats scientifiques, d'en exposer les limites et de faire apparaître la diversité des controverses. Cette médiation, distincte du métier de chercheur comme de celui de décideur, est essentielle pour construire un débat démocratique informé.

Un écosystème recherche/médiation/décideurs/public est nécessaire

L'utilisation de la recherche dans l'action publique suppose un écosystème structuré autour de quatre composantes : la recherche scientifique, la médiation, les décideurs et le public. Chacune répond à une logique propre, mais leur articulation conditionne la qualité des politiques publiques et la solidité du contrat démocratique. Le projet Savoirs Eco en Tunisie illustre cette ambition, en renforçant les capacités de production, de diffusion et d'appropriation des savoirs économiques.

1. Introduction

La recherche en économie est-elle utile pour guider les politiques publiques ? Cette question peut paraître rhétorique, puisqu'une action scientifiquement informée est intuitivement préférable à toute action impulsive ou erratique. Pourtant, les résultats obtenus par les politiques publiques, malgré le dynamisme de la recherche en économie, suscitent déceptions et insatisfactions. Des pans entiers de la connaissance scientifique sont ignorés, sinon dans les discours, au moins dans les décisions. Le changement climatique et la détérioration de l'environnement confirment que les politiques publiques, en général, auraient pu et dû être mieux inspirées. A cette insuffisance de considération de l'importance de résultats scientifiques avérés, s'ajoute le doute sur l'utilité même de la recherche : aux Etats-Unis, où les recherches sur la politique économique ont inspiré le monde entier, le Président Trump remet en cause l'autorité de la science, coupe sérieusement le financement de la recherche et cherche à mettre au pas les universités.

Ce malaise ne doit pas remettre en cause l'utilité sociale de la recherche en économie et peut notamment s'expliquer par deux types de raisons. D'une part, le savoir scientifique est incomplet, ce qui fait que les questions auxquelles répondent les chercheurs ne sont pas toujours celles que se posent les décideurs, et que les résultats scientifiques peuvent conduire à des interprétations différentes ou divergentes. D'autre part, l'utilisation de la connaissance dans l'action est un processus politique, qui met en jeu des considérations temporelles (or, l'horizon du chercheur est rarement celui de la décision publique) et redistributives (certains groupes sont bénéficiaires, d'autres sont pénalisés). Concevoir l'action publique comme une dérivée de la connaissance revient à ignorer cette dimension politique. Ce qui manque, c'est un débat de fond sur l'utilisation des connaissances scientifiques dans les différentes phases de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques, débat qui ne peut se réduire à l'interaction entre chercheurs et décideurs, qui opèrent dans deux logiques totalement différentes. Il faut organiser de façon délibérée une fonction de médiation entre recherche et action, et renforcer les structures intermédiaires qui peuvent en être chargées et qui font le lien entre universitaires, décideurs, et citoyens.

Savoirs Eco en Tunisie : renforcer le débat public sur les questions économiques

Le projet Savoirs Eco en Tunisie est un projet mis en œuvre par Expertise France sur un financement de l'Union européenne de 4,5 millions d'EUR pour une durée de 3,5 ans. L'objectif du Projet est d'appuyer le débat public sur les enjeux économiques en Tunisie à travers un renforcement des Structures Productrices de Savoirs Économiques (SPSE) : i) les structures publiques d'analyse économique et d'aide à la décision ; ii) les laboratoires de recherche en économie ; et iii) les think tanks issus de la société civile. Le Projet intervient sous la forme d'appuis techniques et financiers déclinés autour de trois composantes : i) renforcement des capacités des SPSE ; ii) accompagnement à la production de policy briefs par les SPSE ; iii) appui à la diffusion, vulgarisation et expérimentation des policy briefs produits. Pour accompagner la mise en œuvre des activités, Expertise France a travaillé avec quatre partenaires de mise en œuvre : la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdî) ; le Global Development Network (GDN) ; le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan et l'Insee.

Depuis février 2023, Savoirs Eco a apporté un soutien financier à 15 SPSE afin de les accompagner dans leur mission de think tank de la société civile tunisienne. Le projet a aussi collaboré avec l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ) dans le cadre d'un programme d'appui portant notamment sur l'évaluation des politiques publiques. Enfin, Savoirs Eco a contribué au lancement de la plateforme Eco Tous (<https://ecotous.tn/>) dédiée à la vulgarisation économique. Le projet clôturera le 31 août 2026.

Les enseignements issus du projet Savoirs Éco en Tunisie ont mis en évidence que les enjeux liés à la production, à la diffusion et à l'usage des savoirs dépassent le cadre national. Ils appellent à une réflexion structurée sur un changement d'échelle régionale, susceptible de répondre à des dynamiques et à des besoins partagés entre l'Union européenne et les partenaires dans les pays du Sud.

Axel Gastambide, directeur technique du programme Savoirs Eco, et Alexis Ghosn, ancien chef de projet du programme Savoirs Eco

2. Politique économique et recherche vont de pair

L'intervention des gouvernants dans l'économie est ancienne, mais c'est vraiment au cours du 20^{ème} siècle, et notamment avec les travaux de John Maynard Keynes, que s'enracine l'idée même (qui continue à faire débat) que le gouvernement peut et doit avoir une action délibérée sur l'économie. En montrant que la demande globale pouvait être insuffisante et que l'État avait les moyens d'y remédier, Keynes crée le cadre intellectuel dans lequel la notion de politique économique peut être pensée, débattue et se développer. Les données issues de la comptabilité nationale et le développement de la modélisation permettent de l'analyser et de l'orienter.

L'étude des politiques économiques privilégie trois dimensions. Dans une approche dite « positive », les chercheurs étudient et décrivent le fonctionnement des économies et l'effet des politiques publiques. L'évaluation des politiques publiques, elle-même un champ de recherches dynamique, y joue un rôle important, à la fois ex ante, pour anticiper les effets de politiques proposées, et ex post, pour approfondir la connaissance scientifique des effets. Les politiques d'emploi, de santé, d'éducation font aujourd'hui l'objet d'études rigoureuses qui informent à leur tour les décisions futures. Cette connaissance permet des débats structurés et informés, entre chercheurs et experts, et entre eux et les décideurs, fondés sur des faits, des enchaînements raisonnés et un souci de rigueur et de cohérence rationnelle.

Cette connaissance « positive » conduit naturellement à une approche dite « normative », consistant à déterminer quelle combinaison d'instruments de politiques économiques (par exemple, dépenses publiques, taxation, politique monétaire), permet au mieux d'atteindre des objectifs spécifiques (par exemple, taux de chômage, taux d'inflation). Les approches positive et normative, qui fondent le rôle des conseillers, permettent d'appliquer à la politique économique l'approche de l'ingénieur : l'économie est décrite par un modèle plus ou moins complexe, paramétré par les instruments de politique publique et les choix concernant ces instruments conduisent à des résultats que l'on peut analyser et comparer. On peut dès lors choisir les instruments de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles. Lorsque l'on a autant d'instruments indépendants que d'objectifs de résultats, on peut déterminer la politique économique qui permet d'atteindre tous les résultats. La plupart du temps, cependant, le nombre d'instruments disponibles est inférieur au nombre d'objectifs poursuivis, et des arbitrages sont nécessaires : la recherche décrit le fonctionnement de l'économie et les mécanismes par lesquels les politiques ont un effet dans différents domaines, mais elle explicite aussi les tensions potentielles entre les objectifs recherchés et la nature et la portée des inévitables compromis ; aux décideurs de définir les objectifs et les priorités et de gérer les compromis et insatisfactions qu'ils entraînent.

La troisième dimension est celle de l'économie politique ; la politique économique n'y est plus décrite comme le maniement exogène d'instruments, mais comme un processus de décision impliquant des acteurs rationnels poursuivant des intérêts publics et privés dans un contexte donné. Elle devient ainsi un champ d'études, qui permet de mieux comprendre l'élaboration des politiques publiques et les contraintes auxquelles elles font face. Elle amène à réfléchir davantage au contexte institutionnel dans lequel les décisions sont prises, car ce contexte en conditionne souvent l'efficacité et la faisabilité.

Il y a donc un champ très riche d'interactions entre la recherche et la politique économique, qui dépasse le domaine macroéconomique dont sont tirés les quelques exemples mentionnés ci-dessus. On peut par exemple penser au rôle de l'analyse économique dans

la conduite de la politique de la concurrence ou de la réglementation financière, ou à celui de la recherche pour conduire des évaluations rigoureuses des politiques publiques. Mais cette richesse et cette relation étroite entre recherche et politique économique ont pu conduire à privilégier une compréhension essentiellement instrumentale ou utilitariste de la recherche, comme si son rôle principal était de fournir des solutions clé-en-main aux problèmes économiques.

Comment le GDN transforme la recherche en outil utile aux processus politiques ?

Le GDN est une organisation internationale mandatée pour renforcer les capacités de recherche et leur contribution aux politiques de développement dans le Sud global, en travaillant sur les capacités de recherche. Cela ne signifie pas que nos programmes transforment les chercheurs du Sud en acteurs politiques. Nous reconnaissons que la recherche et la politique sont deux domaines distincts, et qu'ils sont plus efficaces lorsqu'ils se concentrent sur leurs rôles respectifs : les chercheurs produisent de la connaissance, tandis que les acteurs publics conçoivent et mettent en œuvre les politiques. Les passages d'un domaine à l'autre restent rares : en Tunisie, seulement 3 % des chercheurs ont occupé un poste politique ou de haut niveau au niveau central au cours des trois dernières années, tandis que 6,8 % ont participé à des instances consultatives (rapport *Doing Research in Tunisia*, 2026).

Cependant, ces deux mondes peuvent interagir de multiples façons sans perdre leur spécificité. Un premier exemple est 'GlobalDev', une plateforme du GDN qui accompagne les chercheurs dans la traduction de leurs résultats en formats accessibles, centrés sur des enjeux de politiques publiques plutôt que sur des questions académiques. Un accompagnement éditorial est essentiel pour extraire et reformuler les connaissances issues de la recherche en les orientant vers des problèmes concrets. Les acteurs politiques sont en effet moins intéressés par les questions de recherche que par les problèmes publics. Le blog publie en français, anglais et espagnol.

Un deuxième exemple est celui des 'Research and Policy Labs' du GDN, qui réunissent chercheurs et décideurs en amont de la finalisation de propositions de recherche qui vont être financés. Ces échanges permettent aux chercheurs d'affiner la pertinence de leurs travaux et d'ajuster leurs approches méthodologiques, tout en offrant aux acteurs politiques un accès précoce et une capacité d'influence 'vertueuse' sur les orientations de recherche. Les acteurs des politiques publiques souhaitent également comprendre les résultats et leurs implications avant même que les projets soient financés. Enfin, au niveau systémique, la rencontre entre recherche et politique s'exprime dans la définition des agendas de recherche, qui servent de cadres de référence partagés. Le GDN et ses partenaires développent des méthodologies permettant la co-construction d'agendas nationaux et régionaux, servant de point d'ancrage commun entre chercheurs, décideurs, secteur privé, société civile et bailleurs. Ces agendas structurent l'alignement entre priorités politiques et questions de recherche en réunissant un écosystème dans un processus structuré, à la hauteur des enjeux.

Francesco Obino, Directeur des programmes de recherche, GDN

3. Les limites de la vision instrumentale de la recherche

Cette vision conduit à des attentes excessives, nécessairement déçues, pour au moins quatre séries de raisons : (1) l'illusion d'un déterminisme de l'action fondé sur la science, alors que la connaissance scientifique reste incomplète et qu'elle doit être complétée par le jugement ; (2) Le glissement insidieux de connaissances contextualisées vers des approches idéologiques qui amputent les possibilités de débat (et de recherche différente) ; (3) un déficit politique dans la définition des problèmes et la fixation des priorités ; et (4) un risque d'impasse démocratique lorsque l'on considère que le savoir scientifique prédétermine l'utilisation qui peut en être faite dans la prise de décisions et leur mise en œuvre. Peut-être paradoxalement – car la valeur de la recherche implique son indépendance vis-à-vis du politique , la réponse à ces défis est à trouver dans un renforcement du politique.

La connaissance scientifique est toujours partielle et incomplète, en économie comme dans les autres domaines. Elle peut guider l'action dans les limites du savoir. Comme de nombreuses zones d'ombre demeurent, toute action, même fondée sur de solides connaissances, implique un recours à l'interprétation de ce qui est vraiment pertinent, un besoin de jugement, et une prise de risque irréductible. C'est aussi pour cela qu'un même corpus de connaissances peut conduire à des compréhensions et des interprétations différentes du besoin d'agir et des modalités d'action. Utiliser la recherche, c'est éclairer l'action et mieux maîtriser les risques, mais ce n'est pas disposer d'un guide de l'action. Cette prise de risque est évidemment encore renforcée par l'impossibilité de prévoir chocs et aléas que réserve le futur, et par l'importance du rôle des anticipations dans la prise de décision et dans l'efficacité des instruments de politique économique. Ce dernier point est d'ailleurs au cœur de débats très actuels. Au début de l'année 2026, par exemple, nul ne peut affirmer avec certitude que l'intelligence artificielle va entraîner de nouveaux gains de productivité, et, même si on le pense probable, nul ne peut en garantir les horizons. Or, les anticipations sur les gains à venir jouent un rôle déterminant dans le jugement que peuvent porter les banquiers centraux, notamment à la Réserve fédérale américaine, sur les perspectives d'inflation et l'opportunité ou non de baisser les taux d'intérêt .

L'incomplétude de la connaissance provient aussi de la dépendance de tout modèle économique aux hypothèses qui le sous-tendent, hypothèses qui sont nécessaires pour pouvoir analyser et réduire la complexité : or, il y a continuellement débat sur ces hypothèses, qui portent par exemple sur le fonctionnement des marchés, le degré de concurrence, la situation de l'économie par rapport au plein emploi des facteurs de production, etc. Parfois, ces hypothèses, surtout lorsque les modèles deviennent dominants, sous-tendent des idéologies, ce qui réduit les débats sur le fond. La recherche peut alors servir de fondement au développement de ces idéologies (par exemple, les vertus de la libéralisation des capitaux), et perd son rôle d'incitation à la réflexion ou son utilité pour éclairer l'action dans un contexte donné (par exemple, les modèles d'analyse des économies développées ne sont pas toujours adaptés à la compréhension des situations dans les pays en développement).

Il y a par ailleurs une différence de nature, souvent ignorée, entre la production scientifique, rigoureuse, indépendante, qui est un bien public global, et l'utilisation de la connaissance, nécessairement locale et politique. C'est aussi dans ce sens que la recherche ne fournit pas de « solution », car la définition des problèmes que doit aborder un gouvernement est essentiellement politique, dictée par la vision des gouvernants et par les pressions

politiques permanentes auxquelles ils font face. Cette dimension politique est essentielle à la fixation des objectifs et des priorités de l'action. Or ces derniers sont particulièrement difficiles à établir une fois pour toutes. En effet, la fixation de priorités suppose une adhésion collective à laquelle d'éventuels perdants ne souscriront pas. Les engagements environnementaux, notamment la mise en place de la taxation du carbone, montrent combien il est important de construire cette adhésion. Deux conséquences au moins en résultent. D'une part, les objectifs sont souvent laissés non spécifiés, et deviennent des hypothèses des modèles économiques, que l'on ne remet pas en cause (par exemple, les modèles macroéconomiques cherchant à minimiser des fonctions de coût plus ou moins arbitraires faisant intervenir l'inflation et le chômage). L'économiste devient alors, souvent à son insu, non seulement prescripteur technique, mais prescripteur politique et social. D'autre part, les priorités sont laissées à la pression médiatique et politique de court terme, qui dépend de la capacité d'organisation de groupes d'intérêt, et de la publication de telle ou telle statistique qui, pendant quelque temps, va accaparer l'attention, souvent au détriment de l'image d'ensemble et des interactions entre grandeurs économiques. La vision utilitariste tend alors à donner une apparence de neutralité technique à des choix profondément politiques qui se font par défaut.

Donner à la recherche une fonction principalement utilitaire et instrumentale risque ainsi de conduire, et c'est une interprétation possible de ce qui est en train de se produire dans de nombreux pays développés, à une impasse démocratique. En effet, assigner à la science le rôle de produire des solutions incontestables et censées être incontestées remplace tout débat démocratique par des certitudes technocratiques, qui tôt ou tard voient leur légitimité remise en question. C'est d'autant plus le cas que nombre de certitudes, dans le passé, se sont heurtées à la réalité des faits ou des crises successives, et que l'évolution des économies entraîne toujours des gagnants et des perdants, et donc des mécontents.

On voit là l'un des paradoxes implicites du rôle de la recherche scientifique : elle permet, d'une certaine façon, de dépolitiser les sujets en avançant des connaissances solides ; mais elle n'est vraiment utile que lorsque la politique s'en mêle, pour dégager des voies d'action et des priorités acceptables prenant en compte ces connaissances. Tout est donc une question d'organisation de la place du politique, du lien entre recherche et politique. Ce lien implique une fonction de médiation, insuffisamment pensée, financée, et développée.

4. Restaurer les conditions d'un débat éclairé : la fonction de médiation

Au cœur de la problématique de l'utilité sociale de la recherche économique, il y a donc la qualité du débat démocratique : un débat non sur les connaissances scientifiques (qui font au demeurant l'objet d'un débat nécessaire entre scientifiques), mais à la fois sur les conditions de leur validité et sur les actions à engager compte tenu des priorités partagées. Ce débat est aujourd'hui très insuffisant. Pour en créer les conditions et le développer, il faut d'abord bien distinguer les métiers. Le rôle du chercheur est de produire des connaissances rigoureuses, d'en expliciter les limites et les incertitudes et de les tester à travers la critique de ses pairs. Il est aussi citoyen et peut défendre les causes qui lui tiennent à cœur, ou pousser tel ou tel objectif social. Mais cette démarche sort alors de son rôle de chercheur : ce n'est pas le but de la recherche de définir les objectifs sociaux, ni de trancher les arbitrages (dont la recherche permet cependant d'affiner les contours). C'est au décideur, à travers un processus de nature politique, que revient la responsabilité de définir les objectifs poursuivis et de hiérarchiser les priorités lorsque des arbitrages doivent être réalisés. La science ne dicte pas l'action, mais elle permet d'en souligner l'urgence, parfois, ou d'en dessiner plusieurs scénarios en fonction des préférences collectives. C'est aussi au décideur qu'incombe la tâche de conduire l'action, ce qui suppose un savoir-faire politique et des capacités de management. Les chercheurs se préoccupent peu, en général, des modalités de l'action. Même dans leur rôle normatif de formulations de recommandations, leurs travaux portent en général sur le « quoi » et non sur le « comment ».

Mais pour qu'il y ait débat informé, il faut aussi que les travaux scientifiques soient largement diffusés, et accessibles à la fois aux décideurs et aux media et leaders d'opinion. Cela ne se produit pas naturellement : la communication entre chercheurs utilise un langage souvent abscons pour les non scientifiques (ou pour les scientifiques d'autres disciplines), et les efforts de diffusion sont souvent insuffisants pour créer une compréhension suffisamment avancée des résultats scientifiques et de leurs limites. Il y a donc place pour une fonction de médiation entre la recherche et l'action, qui devrait être conçue comme un métier à part entière, distinct de celui de la recherche et de celui du décideur.

Ce métier spécifique peut être (et est déjà) exercé par les chercheurs eux-mêmes, par des institutions de recherche, par des think tank, par le système éducatif ou par les médias, mais il mérite d'être conçu et organisé de façon délibérée et pro-active : il exige une bonne connaissance des méthodes scientifiques pour ne pas trahir la nuance et l'incertitude qui vient avec les travaux de recherche, une bonne capacité de communication, et un souci d'ouvrir le débat sur l'utilisation des connaissances. La médiation remplit plusieurs fonctions essentielles. Elle synthétise et vulgarise sans simplifier abusivement, en explicitant les limites des connaissances et les conditions de validité des recommandations. Elle ouvre à une variété d'interprétations plutôt que de présenter une lecture unique. Elle peut représenter des intérêts – c'est inévitable – mais doit le faire en transparence. Et elle favorise le dialogue entre chercheurs et décideurs, entre experts et citoyens, contribuant ainsi à la qualité des débats démocratiques.

Un écueil particulier mérite attention : la recherche elle-même – et a fortiori ses modalités d'évaluation – tend à produire une vision dominante, voire une idéologie, qui réduit le pluralisme des approches. La médiation efficace n'est pas celle qui reflète le consensus ambiant, mais celle qui expose honnêtement la diversité des analyses et des controverses. Cela suppose un effort délibéré : soutien à une pluralité de structures de recherche et de

médiateurs indépendants, financement diversifié, ouverture à des approches disciplinaires variées. Les structures de médiation doivent également être nombreuses et variées, pour éviter toute capture par des intérêts particuliers : c'est la condition d'un débat ouvert et informé.

L'utilisation de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques repose ainsi sur un écosystème comportant quatre ensembles articulés : la recherche scientifique proprement dite, fondée sur la rigueur et l'indépendance ; la médiation, qui assure la traduction et la circulation des connaissances ; les décideurs, qui ont la responsabilité des choix et de leur mise en œuvre; et le public, dont l'adhésion et la participation active conditionnent l'orientation et la viabilité des politiques mais aussi la solidité du contrat social. Ces ensembles répondent à des logiques distinctes, mais ils se nourrissent mutuellement – et la faiblesse de l'un compromet l'ensemble. Mettre en place et maintenir un tel écosystème est aussi un objectif de politique publique, car il ne se développera pas de façon spontanée. Il ne s'agit pas seulement de consacrer les financements nécessaires, mais aussi de créer une « culture de la recherche » consistant à régulièrement et systématiquement organiser un débat de fond sur les grands problèmes à traiter et la façon de les aborder.

5. Conclusion

Cette analyse confirme l'importance d'un débat de fond sur la façon de transformer les connaissances scientifiques en déterminants de politiques dont l'élaboration et la mise en œuvre dépendent d'un processus politique. Ce débat doit être facilité par un écosystème où la fonction de médiation joue un rôle déterminant. Cette médiation existe aujourd'hui, et est fournie par de nombreuses structures et acteurs ; mais elle pourrait faire l'objet d'une véritable politique publique, et même d'une mission de service public. Encore faut-il pour cela que le politique joue son rôle. C'est aux hommes politiques, et non aux chercheurs, qu'incombe la responsabilité de fixer le cap, définir les priorités, engager les arbitrages ; la recherche permet quant à elle d'appréhender les coûts et bénéfices des différentes options et éclairer les arbitrages nécessaires.

Ces débats sont essentiels, certes dans les économies développées, voire encore plus dans les économies émergentes, où le développement de l'écosystème proposé requiert de lourds investissements, en capacité scientifique et organisationnelle. Cela pourrait utilement devenir une priorité de la coopération internationale. On retrouve en effet dans les politiques de coopération l'idée d'utiliser la recherche pour proposer des solutions de développement : or, l'opérationnalité de toute « solution » ne peut venir que des acteurs locaux, dans leur contexte politique et social. C'est bien l'esprit qui anime le projet *Savoirs Eco* en Tunisie, puisqu'il vise à développer le débat public sur les enjeux économiques et de développement durable en Tunisie en s'appuyant sur les structures productrices de savoirs économiques. Ces dernières comprennent les structures publiques d'analyse économique et d'aide à la décision, les structures de recherches en économie et les think tanks issus de la société civile. Il s'agit de renforcer leur capacité à conduire des recherches, produire des notes pour décideurs, et à diffuser leurs travaux. Le renforcement des capacités de recherche dans les pays émergents et en développement est aussi au cœur de la mission du *Global Development Network*, l'un des partenaires de ce projet. Souhaitons que ces approches deviennent l'une des principales composantes des politiques de coopération internationale.

6. Recommandations

Faire de la médiation scientifique une mission structurée de service public

Les acteurs publics devraient reconnaître la médiation entre recherche, décision et société comme une fonction à part entière, dotée de compétences, de financements et de cadres professionnels spécifiques. Cette mission ne consiste pas seulement à vulgariser les travaux scientifiques, mais à en expliciter les conditions de validité, les limites, les incertitudes et les implications pour l'action publique. Elle pourrait être portée par des institutions publiques, des think tanks, des médias spécialisés, des universités ou des plateformes indépendantes.

Intégrer systématiquement le débat scientifique dans le cycle des politiques publiques

L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques devraient inclure des espaces réguliers de confrontation entre connaissances scientifiques, priorités politiques et attentes citoyennes. Ces dispositifs permettraient d'éviter que les choix publics soient présentés comme de simples réponses techniques, alors qu'ils engagent des arbitrages sociaux, économiques et démocratiques. Ils contribueraient aussi à mieux distinguer ce qui relève des faits établis, des controverses scientifiques et des décisions politiques.

Faire du renforcement des écosystèmes de savoir une priorité de la coopération internationale

Les politiques de coopération devraient davantage investir dans les capacités locales de recherche, d'analyse, de médiation et de diffusion des savoirs, en particulier dans les pays émergents et en développement. L'objectif n'est pas de transférer des solutions conçues ailleurs, mais de permettre aux acteurs locaux de produire, interpréter et mobiliser les connaissances dans leur propre contexte politique et social. Cette approche renforcerait l'appropriation des politiques publiques et la qualité du débat démocratique.

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr.
Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Christophe Lecourtier
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation PUB

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 2^e trimestre 2026

ISSN En cours d'attribution

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection
Dialogues de politiques publiques :
<https://www.afd.fr/fr/publications>